

Nom de la politique Championnats du monde de tir à l'arc en campagne 2026 — Yankton, SD, USA		
Date d'approbation Le 22 mai 2025	Date d'activation Le 4 juin 2025	Mise à jour : S/O
Cycle de révision Coordinateur de tir à l'arc nu et en campagne de Tir à l'arc Canada Directeur général de Tir à l'arc Canada Conseil des athlètes		Lien vers : Politique d'appel de Tir à l'arc Canada Formulaire d'intention de l'athlète

1. Introduction

Ce document sert d'addendum à la politique de sélection pour l'équipe canadienne de tir à l'arc 2026 de Tir à l'arc Canada pour les épreuves individuelles et par équipe. L'objectif de cet addendum est de définir le processus et les critères spécifiques utilisés par Tir à l'arc Canada (TAC) pour sélectionner les athlètes de tir à l'arc à poulies, recourbé et nu que Tir à l'arc Canada (TAC) nommera et sélectionnera pour participer aux Championnats du monde en campagne 2026, à Yankton, SD, USA. Les dates en seront précisées par la suite.

2. Pouvoir décisionnel

Le pouvoir décisionnel (PD) pour l'équipe nationale de tir à l'arc en campagne 2026 est accordé au coordinateur de tir à l'arc nu et en campagne et le comité d'approbation de la sélection, comme indiqué ci-dessous :

- Un comité composé de 3 membres :
 - (1) Un membre du conseil d'administration de Tir à l'arc Canada
 - (1) Une partie neutre
 - (1) Un membre du comité technique de haute performance

3. Critères d'admissibilité — Toutes les disciplines

L'admissibilité des athlètes de tir à l'arc à la sélection pour ces championnats dépend des critères d'admissibilité décrits ci-dessous :

- A. Tirer avec un arc à poulies, recourbé ou nu.
- B. Être citoyen canadien et titulaire d'un passeport canadien.
- C. Détenir un passeport canadien valide qui n'expire pas avant le 1^{er} mars 2027.
- D. L'athlète doit avoir obtenu les pointages de qualification décrits ci-dessous dans la clause 4) B).
- E. L'athlète doit avoir réussi à démontrer en 2025 et en 2026 sa capacité à atteindre le pointage minimum de qualification dans les tournois précédant les Championnats du monde de tir à l'arc en campagne 2026.

- F. Indiquer son intention de participer par le biais du formulaire Google en lien à la section 5 ci-dessous, d'ici au 1^{er} juin 2026.

4. Taille de l'équipe

Le nombre maximum d'archers à sélectionner pour l'équipe nationale de tir à l'arc en campagne 2026 est le suivant :

- **Tir à l'arc à poulies :**
 - 3 hommes et 3 femmes
 - 3 hommes U21 et 3 femmes U21
- **Tir à l'arc recourbé :**
 - 3 hommes et 3 femmes
 - 3 hommes U21 et 3 femmes U21
- **Tir à l'arc nu :**
 - 3 hommes et 3 femmes
 - 3 hommes U21 et 3 femmes U21

5. Procédures de sélection pour l'équipe

A) OBJECTIF DE PERFORMANCE

L'objectif du processus de sélection pour l'équipe est de sélectionner des athlètes ayant une probabilité raisonnable de terminer dans la première moitié ou le premier quart du peloton des compétitions masculines et féminines.

B) CRITÈRES

Les critères spécifiques suivants seront utilisés pour la sélection des athlètes de tir à l'arc à poulies, recourbé et nu qui participeront aux Championnats du monde en campagne 2026. La sélection des archers se fera d'abord selon le niveau de priorité, en commençant par la priorité (1) un. Si les places ne sont pas attribuées à la suite de cette procédure, la sélection passera à la priorité (2) deux, puis (3) trois. Si des places sont toujours libres après les trois niveaux de priorité, elles ne seront pas attribuées.

Si un archer a l'intention de participer aux Championnats du monde en campagne 2026, il doit faire connaître cette intention par le formulaire Google ci-dessous, avant le 1^{er} juin 2026 :

<https://forms.gle/BTLLXuK5sXjMiper6>

Priorité 1

Les archers doivent tirer et soumettre un minimum de trois (3) pointages obtenus dans les compétitions suivantes :

- Compétitions en campagne auxquelles Tir à l'arc Canada et/ou la World Archery sont inscrits
- Compétitions en campagne auxquelles des associations membres (USA Archery, etc.) sont inscrites (les résultats doivent se trouver facilement en ligne à des fins de vérification) et/ou
- Compétitions en campagne ou chasseur qui utilisent le système de pointage NFAA Pro (en comptant les X comme 6).

Ou/et

- Tirer un score de qualification dans leur division respective aux championnats 2025 de tir en campagne de Tir à l'arc Canada (les archers peuvent augmenter leur moyenne en incluant d'autres scores s'il le désirent).

Les pointages admissibles doivent être obtenus entre le 1^{er} mai 2025 et 45 jours avant le premier jour de l'événement.

Les archers de priorité 1 seront sélectionnés en fonction de la valeur moyenne des flèches la plus élevée qu'ils obtiennent pour les 3 pointages combinés.

Priorité 2

Les archers doivent tirer et soumettre un minimum de deux (2) pointages obtenus dans les compétitions suivantes :

- Compétitions en campagne auxquelles Tir à l'arc Canada et/ou la World Archery sont inscrits
- Compétitions en campagne auxquelles des associations membres (USA Archery, etc.) sont inscrites (les résultats doivent se trouver facilement en ligne à des fins de vérification) et/ou
- Compétitions en campagne ou chasseur qui utilisent le système de pointage NFAA Pro (en comptant les X comme 6).

Les pointages admissibles doivent être obtenus entre le 1^{er} mai 2025 et 45 jours avant le premier jour de l'événement.

Les archers de priorité 2 seront sélectionnés en fonction de la valeur moyenne des flèches la plus élevée qu'ils obtiennent pour les 2 pointages combinés.

Priorité 3

Les archers doivent tirer et soumettre un (1) seul pointage obtenu dans les compétitions suivantes :

- Compétitions en campagne auxquelles Tir à l'arc Canada et/ou World Archery sont inscrits
- Compétitions en campagne auxquelles des associations membres (USA Archery, etc.) sont inscrites (les résultats doivent se trouver facilement en ligne à des fins de vérification) (TAC\World Archery) et/ou autres tournois nationaux organisé par un membre de la World Archery.
- Compétitions en campagne ou chasseur qui utilisent le système de pointage NFAA Pro (en comptant les X comme 6).

Les pointages admissibles doivent être obtenus entre le 1^{er} mai 2023 et le 7 juillet 2024.

Les archers de priorité 3 seront sélectionnés en fonction de la valeur moyenne des flèches la plus élevée qu'ils obtiennent.

Il relève de la responsabilité exclusive de l'archer de soumettre les pointages de qualification au coordinateur de tir à l'arc en campagne et nu dans un délai raisonnable à smckenty@archerycanada.ca.

Une liste de tous les archers ayant soumis leurs pointages de qualification sera publiée sur le site web de TAC au fur et à mesure que nous les recevrons.

Le classement des pointages sera déterminé de la manière suivante :

Les trois (3) premiers archers et un (1) remplaçant ayant obtenu la moyenne la plus élevée, égale ou supérieure aux pointages minimums de classement.

Les pointages minimums de classement pour la sélection sont les suivants :

Tableau (1)

Catégorie	Pointage WA	Pointage IFAA	Valeur moyenne des flèches
Tir à l'arc à poulies, hommes	393	611	5,46
Tir à l'arc à poulies, femmes	358	557	4,97
Tir à l'arc à poulies, hommes U21	358	557	4,97
Tir à l'arc à poulies, femmes U21	344	535	4,78
Tir à l'arc nu, hommes	308	479	4,28
Tir à l'arc nu, femmes	219	340	3,04
Tir à l'arc nu, hommes U21	261	407	3,63
Tir à l'arc nu, femmes U21	183	284	2,54
Tir à l'arc recourbé, hommes	330	513	4,58
Tir à l'arc recourbé, femmes	292	455	4,06
Tir à l'arc recourbé, hommes U21	299	465	4,15

Tir à l'arc recourbé, femmes U21	275	428	3,82
---	-----	-----	------

Les athlètes qui répondent aux critères énoncés ci-dessus seront approuvés et avisés par le jury d'approbation de la sélection de TAC et au plus tard 40 jours avant le début de l'événement.

C) SÉLECTION DU PERSONNEL DE SOUTIEN

Jusqu'à deux membres admissibles du personnel seront choisis pour soutenir les archers sélectionnés pour le WAFC2026. Les coachs intéressés seront choisis par le Comité d'approbation de la sélection par le biais d'un processus de candidature et d'entretien axé sur leurs qualifications techniques et leur expérience lors d'événements de haute performance, leur leadership et leur capacité de communication interpersonnelle (expérience du leadership, performance, sous pression, capacité de communication et habileté en matière de résolution des conflits), habileté en matière de prise de décisions (planification de la performance, pensée critique), expérience administrative et logistique (gestion d'équipes, compréhension des politiques sportives et du système sportif).

Pour être pris en considération, les entraîneurs doivent :

- i. Détenir une licence d'entraîneur technique de Tir à l'arc Canada avec vérification du casier judiciaire (une vérification du secteur vulnérable sera exigée) en plus d'une formation à jour sur le sport sécuritaire.
- ii. Détenir un passeport canadien.
- iii. Avoir suivi au minimum une formation sur le développement des compétitions du PNCE.
- iv. Remplir une demande en ligne à <https://forms.gle/Y4q5ZELmi1ZbRaLr7> d'ici au 1^{er} juin 2026.

6. Appels

Tout athlète admissible qui désire faire appel de son exclusion de l'équipe nationale qui participera aux Championnats du monde en campagne 2026 doit suivre la Politique d'appel de Tir à l'arc Canada. Pour consulter la politique, visitez :

https://archerycanada.ca/wp-content/uploads/2023/01/FRC_Appeals-Policy-2023-UCCMS-Compliant.docx.pdf

7. Financement

Cette équipe bénéficiera d'un financement disponible pour soutenir jusqu'à deux membres du personnel. Si des fonds supplémentaires deviennent disponibles pour contribuer aux coûts pour les athlètes, ceci sera communiqué d'ici à avril 2026.

Une plateforme de collecte de fonds pour soutenir la levée de fonds destinés aux athlètes sera disponible à tous les archers.

8. Retrait volontaire ou involontaire de l'équipe

Les archers pourraient se voir retirés de l'équipe nationale de tir à l'arc en campagne 2026 s'ils n'ont pas signé l'entente de l'athlète pour 2026 ou s'ils ne respectent pas les termes et conditions de l'entente de l'athlète de Tir à l'arc Canada. Le substitut désigné remplacera alors l'archer.

Si un archer candidat à l'équipe retire volontairement son nom de la compétition après sa sélection officielle à l'équipe, le coordinateur du tir en campagne et arc nu peut nommer le prochain archer sur la liste de classement de l'équipe au Comité d'approbation de la sélection. Ce comité décidera alors si cet archer répond aux exigences de la sélection, conformément à cet addendum de sélection.

9. Autre

Remarque : Les pointages obtenus des rondes de tir en campagne ou chasseurs de la IFAA doivent provenir d'une ronde de tir en campagne enregistrée auprès de TAC ou d'une carte de pointage provenant d'un événement dont les résultats peuvent être consultés en ligne, c'est-à-dire les championnats provinciaux, les championnats nationaux de la NFAA, les championnats d'État, les championnats de section, la NAFAC, etc. La carte de pointage doit indiquer que le système de pointage NFAA Pro a été utilisé et que les X ont été comptabilisés (c.-à-d. 558 85X) ou qu'ils ont été comptés comme des 6 dans le calcul de la valeur des flèches.

Formule de calcul du pointage de qualification pour le tir à l'arc à poulies/recourbé : Les pointages de qualification sont calculés en utilisant 98 % de la moyenne des 3 derniers événements de qualification aux championnats en campagne de la WA à la 22^e position pour accéder aux rondes éliminatoires. Si moins de 22 participants sont inscrits, le pointage est coupé à la 16^e position, mais s'il y a moins de 16 participants, les deux premiers tiers des archers inscrits sont alors pris en compte. Cela permet de garantir un niveau de pointage réaliste.

Formule de calcul du pointage de qualification pour le tir à l'arc nu (développement) :

Les pointages de qualification sont calculés en utilisant 95 % de la moyenne des 3 derniers événements de qualification aux championnats en campagne de la WA à la 22^e position pour accéder aux rondes éliminatoires. Si moins de 22 participants sont inscrits, le pointage est coupé à la 16^e position, mais s'il y a moins de 16 participants, les deux premiers tiers des archers inscrits sont alors pris en compte. Cela permet de garantir un niveau de pointage réaliste.